

**DÉLIBÉRATION****COMMUNE DE VALLONS-DE-L'ERDRE  
(LOIRE ATLANTIQUE)****SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit juin à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de VALLONS-DE-L'ERDRE, dûment convoqué le douze juin deux mille vingt-quatre, s'est réuni salle du conseil municipal à VALLONS-DE-L'ERDRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves PLOTEAU, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33

**PRÉSENTS** : Monsieur le Maire, Madame Sophie GILLOT, Monsieur Luc LÉPICIER, Madame Gaëlle TERRIEN, Monsieur Franck COUTY, Madame Léa GUILLET, Monsieur Mickaël VALLÉE (*arrivé à 19 heures 10*), Madame Valérie VÉRON (*arrivée à 19 heures 20*), Madame Sabine ANGINARD, Monsieur Olivier BÉZIE, Madame Gaëlle BOURGEOIS, Monsieur Olivier CADIOT (*arrivé à 19 heures 20*), Monsieur Frédéric DUBOIS, Madame Christelle ESNAULT, Madame Sonia ESNAULT, Monsieur David ÉVAIN, Monsieur Sébastien FOULONNEAU, Madame Jennifer GODIN (*arrivée à 19 heures 30*), Monsieur Frank GUILLAUDEUX, Madame Catherine HAMON, Monsieur Thierry MARQUIS, Madame Maud MERING, Monsieur Jean-Charles OLIVE (*arrivé à 19 heures 20*), Madame Dominique RIOU et Monsieur Thierry VANDAELE

**EXCUSÉS** : Monsieur Hubert PLOTEAU, Madame Magali PETITRENAUD *ayant donné pouvoir à Monsieur David ÉVAIN*, Monsieur Nicolas LEDUC, Madame Laëtitia NYS *ayant donné pouvoir à Madame Léa GUILLET*, Madame Marie-Danielle RICHARD, Monsieur Stéphane TRÉBOUVIL *ayant donné pouvoir à Monsieur Frank GUILLAUDEUX*

**ABSENTES** : Madame Louise MOREAU et Madame Marine VIAUD

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Madame Catherine HAMON

Nombre de conseillers	
En exercice .....	33
Présents .....	20
Votants .....	23

<b>DCM n°119/2024 - 8.8.4</b>	<b>Parc éolien des Bretonnières à TEILLÉ - enquête publique - avis</b>
-------------------------------	--

Rapporteur : Monsieur le Maire

La société Parc éolien des Bretonnières, dont le siège social est situé au numéro 188 de la rue Maurice Bédard à MONTPELLIER (34), sollicite l'autorisation environnementale unique pour la construction et l'exploitation d'une installation de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent, regroupant deux aérogénérateurs, installation qui serait implantée sur le territoire de la commune de TEILLÉ.

Une enquête publique a été ouverte en mairie de TEILLÉ du 22 mai 2024 au 22 juin 2024 inclus à 12 heures 00.

La commune de VALLONS-DE-L'ERDRE est appelée à émettre un avis sur ce projet.

Les conseillers municipaux ont été informés, lors de l'envoi de la présente note de synthèse, que l'ensemble des éléments relatif à ladite enquête publique était disponible sur le site internet de la préfecture de la Loire-Atlantique via le lien suivant : <https://www.loire-atlantique.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Procedures-administratives-commissions/Installations-classees-ICPE2/Eolien/Parc-eolien-des-Bretonnieres-VALECO-sur-la-commune-de-TEILLE-Enquete-publique>.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vingt-deux votes pour dont trois pouvoirs et une abstention (Monsieur MARQUIS) :**

**ÉMET** un avis sur le projet de construction et d'exploitation d'une installation de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent déposé par la société Parc éolien des Bretonnières.

Délibération publiée le 28 juin 2024

**Le Maire,  
Jean-Yves PLOTEAU**

**Le secrétaire de séance,  
Catherine HAMON**

Envoyé et reçu en Préfecture  
ID : 044-200078079-20240618-DCM\_119\_06\_2024-DE

